FONDATION DES POSSIBLES - FONDATION D'ENTREPRISE

Fondation d'entreprise

2 BOULEVARD THOMSON

59810 LESQUIN

Rapport du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

FONDATION DES POSSIBLES - FONDATION D'ENTREPRISE

Fondation d'entreprise

2 BOULEVARD THOMSON

59810 LESQUIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration de la fondation d'entreprise FONDATION DES POSSIBLES - FONDATION D'ENTREPRISE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation d'entreprise FONDATION DES POSSIBLES - FONDATION D'ENTREPRISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation d'entreprise à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 201 424 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le changement de méthode comptable relatif à la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 décrit dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels.
- L'information sur les évènements majeurs de l'exercice décrite dans la note évènements intervenus au cours de l'exercice écoulé de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Deloitte.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation d'entreprise ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation d'entreprise.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation d'entreprise à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 9 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre-Marie Martin

Pierre-Marie MARTIN

FONDATION DES POSSIBLES

2 BD THOMSON

59810 LESQUIN

Comptes au 31/12/2025

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan actif association — 3
Bilan passif association — 4
Compte de résultat association — 5
Compte de résultat (suite) association — 6

Annexes

Règles et méthodes comptables — 8
Immobilisations — 12
Amortissements — 13
Provisions et dépréciations — 14
Créances et dettes — 15
Charges à payer — 16
Charges et produits constatés d'avance — 17
Produits à recevoir — 18
Variation des fonds propres — 18
Résultat des 5 derniers exercices — 19
Engagements hors bilan — 20
Engagements financiers donnés et reçus — 21

Détail des comptes

Détail des comptes - Actif — 23
Détail des comptes - Passif — 25
Détail des comptes - Charges — 26
Détail des comptes - Produits — 28

ACTIF	Brut	Amort et dépréc (à déduire)	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'établissement (I)	12 473	12 473		
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	6 552	4 039	2 513	4 557
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 270	5 270		44
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 176		4 176	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 075		4 075	2 937
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	**20 073**	**9 309**	**10 764**	**7 538**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	38 083		38 083	42 000
Charges constatées d'avance	4 628		4 628	3 471
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	828 997		828 997	1 015 479
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**871 708**	**0**	**871 708**	**1 060 950**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI) ACTIF	**904 254**	**21 782**	**882 472**	**1 068 488**

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
*FONDS PROPRES **		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	720 046	858 666
Excédent ou déficit de l'exercice	-169 943	-138 620
Situation nette (sous total)	550 103	720 046
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**550 103**	**720 046**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 770	40 231
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	20 475	18 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	279 125	289 438
Total IV	**332 370**	**348 443**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**882 473**	**1 068 489**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 000
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	329 321	307 756
Total I	**329 321**	**313 756**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	250 849	247 392
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires	169 202	149 472
Cotisations sociales	77 121	53 335
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 088	2 170
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4	7
Total II	**499 264**	**452 376**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-169 943**	**-138 620**
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III		
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**-169 943**	**-138 620**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Total des produits (I + III + V)	329 321	313 756
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	499 264	452 376
EXCEDENT OU DEFICIT	**-169 943**	**-138 620**

Annexes

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 882 472 Euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -169 943 €.

OBJET SOCIAL - NATURE DES ACTIVITES ET MISSIONS SOCIALES REALISEES

La fondation d'entreprise a pour but la réalisation d'une oeuvre d'intérêt général ayant un caractére social. Dans ce cadre, il est précisé que le Fondation est libre et indépendante. Elle n'est affiliée à aucune entité gouvernementale, ni aucune organisation politique.
Elle a pour objet de promouvoir la question sociale, plus particulièrement la prévention et la lutte contre les exclusions, au coeur même des entreprises.
La fondation d'entreprise se caractérise par sa volonté de développer des actions pragmatiques et concrétes afin d'aider les personnes en difficultés à retrouver le chemin d'une intégration réussie dans la société et dans son travail:

- En rassemblant les forces et en démultipliant les initiatives d'acteurs privés engagés, en faveur de l'accès à l'emploi des jeunes, grâce à l'excellence économique.
- En suscitant des réponses innovantes à l'exclusion et au chômage de longue durée, en accompagnant des femmes et des hommes qui peinent à retrouver leur place dans la Fondation d'Entreprise.
- En faisant émerger un nouveau modèle économique et social plus adapté, plus responsable.

La Fondation d'Entreprise ménera des actions en ces 3 objectifs fondateurs

- L'emploi des jeunes
- Un programme d'action Inclusion Sociale
- Un programme de nouveau modèle économique

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements n°2022-06 du 4 novembre 2022 et ANC 2023-03, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, complété par le règlement n°2018-06.

L'application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 constitue un changement de méthode et a été appliqué conformément à la réglementation.

Les colonnes 12/25 du bilan et du compte de résultat sont présentées conformément à l'ANC2022-06 et ANC 2023-03 et les colonnes 12/24 ne sont pas retraitées.

Toutefois les principales incidences du changement de méthode comptable induit par la première application de ce nouveau règlement seront reprises dans les faits marquants.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires)
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégréssif en fonction de la durée de vie prévue.

- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
- Agencements et Aménagt des constructions	3 à 10 ans
- Matériel industriel	3 à 5 ans
- Materiel de transport	1 à 5 ans
- Materiels bureau et informatique	3 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont constituées à la clôture, si l'évènement le nécessite.

PRODUITS CONSTATEES D'AVANCES

Les financements et subventions acquis à la clôture de l'exercices sont inscrits en produits. Les produits constatés d'avance sont calculés au prorata temporis des versements des fondateurs au 31/12/2025 soit 279 125€.

REMUNERATIONS ALLOUEES AU TITRE DE L'EXERCICE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Art 833-17: Comme ces informations permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes, celles ci ne sont pas fournies.

COMPARATIF EFFECTIF 2025 / 2024

Nous enregistrons 5 ETP au 31/12/2025 contre 3 ETP au 31/12/2024.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Les indemnités fin de carrière en fin d'exercice s'élévent à 382€ et sont hors bilan.

ENGAGEMENTS RECUS

Entreprise	Versement restant à recevoir en 2025
Caisse d'epargne et de prévoyance Nord France Europe	20 000
AG2R La Mondiale	10 000
AMBIANCES TP	5 000

Société Baudelet	6 000
Société ARCHIMED	3 000
Société CGI France	10 000
Cofidis	20 000
Société envie2e	15 000
Société Groupe Vitamine T	20 000
Société HOLDER	10 000
Société KIABI Europe	50 000
Manpower	20 000
Société la REDOUTE	2 000
Société Leroy Merlin France	50 000
Société Users Love It	2 000
Société Rabot Dutilleul Investissement	7 000
Société RAMERY	10 000
Société SNCF	20 000
Société Sparkling Partners	1 500
Société TOYOTA Manufacturing France	10 000
Société VITASERVICES	15 000
Mon Abris Logis Metropole	7 500
Westafrance	5 000
Total	**319 000**

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Pour 2025, ceux -ci s'élèvent à 7982€ TTC.

LISTE DES FONDATEURS

- Ambiances TP
- Archimed
- Caisse d'Epargne et prévoyance
- CGI France
- Baudelet
- Cofidis
- Envie2e
- Groupe Vitamine T
- Holder
- Manpower
- Users love it
- Kiabi Europe
- La Mondiale
- La Redoute
- Leroy Merlin France
- Rabot Dutilleul
- Ramery
- SNCF
- Sparkling Partners
- Toyota France
- Vitaservices
- Mon Abris Logis Metropole
- Westafrance

CHANGEMENT DE METHODE

Un changement de méthode lié à la première application du nouveau règlement comptable ANC 2022-06 constituant un changement de méthode comptable a été effectué lors de l'exercice.
Toutefois, les méthodes d'évaluation restent inchangées par rapport aux exercices précédents.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature ne sont pas évaluées car non significatives.

AGREMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTLITE SOCIALE

Toutes les conditions concernant l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" ont été respectées.*

EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Création d'un fonds de dotation – Décision de principe du Conseil d'Administration du 16 octobre 2025

Lors de sa séance du 16 octobre 2025, le Conseil d'Administration a approuvé le principe de la création d'un fonds de dotation en remplacement de la structure actuelle de la Fondation des Possibles.

Cette évolution structurelle répond à la volonté des acteurs de la Fondation de se doter d'un cadre juridique plus souple, offrant des capacités de financement élargies dans un contexte économique incertain.
Elle vise notamment à diversifier les sources de ressources en permettant la réception de dons manuels et à mobiliser un cercle élargi de contributeurs et partenaires.

Consécutivement à la mise en place effective du fonds de dotation, les organes compétents auront à se prononcer sur la dissolution de la Fondation des Possibles, laquelle interviendra soit par l'arrivée du terme statutaire, soit par le retrait des membres fondateurs, selon le calendrier qui sera arrêté à cet effet.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	12 473		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 552		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 270		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			4 176
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 270**		**4 176**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 937		1 139
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 937**		**1 139**
TOTAL GENERAL	**27 233**		**5 315**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			12 473	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			6 552	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			5 270	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			4 176	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**9 446**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 075	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			**4 075**	
TOTAL GENERAL			**32 547**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement	12 473			12 473
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 995	2 044		4 039
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**14 468**	**2 044**		**16 513**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 226	44		5 270
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 226**	**44**		**5 270**
TOTAL GENERAL	**19 695**	**2 088**		**21 783**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				

Dotations et reprises d'exploitation	
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 075		4 075
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	38 083	38 083	
Charges constatées d'avance	4 628	4 628	
TOTAL GENERAL	**46 786**	**42 711**	**4 075**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 770	32 770		
Personnel et comptes rattachés	8 930	8 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 148	11 148		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	397	397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	279 125	279 125		
TOTAL GENERAL	**332 370**	**332 370**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40810000	Fournisseurs -fres non parvenues	7 982,56	8 037,40	-54,84
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**7 982,56**	**8 037,40**	**-54,84**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - Dettes provisionnÚes p	4 174,47	4 576,14	-401,67
43820000	Charges sociales sur congÚs payÚs	1 565,41	1 544,18	21,23
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**5 739,88**	**6 120,32**	**-380,44**
TOTAL CHARGES A PAYER		**13 722,44**	**14 157,72**	**-435,28**

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatÚes d'avance	4 628,40	3 471,30	1 157,10
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**4 628,40**	**3 471,30**	**1 157,10**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatÚs d'avance	-279 125,00	-289 437,50	10 312,50
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		**-279 125,00**	**-289 437,50**	**10 312,50**

Variation des fonds propres	A l'ouvert. de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant
Sans droit de reprise								
Avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	858 667	-138 620						720 047
Excédent ou déficit	-138 620	138 620				169 943		-169 943
Situation nette								
Dotations consomptibles								
Subventions d'investis.								
Provisions réglementées								
TOTAL	**720 047**					**169 943**		**550 104**

Date d'arrêté	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (mois)	**12**	**12**	**12**	**12**	**12**
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					
Nombre d'actions					
- ordinaires					
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-167 855	-136 450	-161 653	-2 455	162 377
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	2 088	2 170	8 742	12 174	11 912
Résultat net	-169 943	-138 620	-170 394	-14 628	150 465
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	5	3	2	3	2
Masse salariale	167 529	146 087	120 655	110 753	115 220
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	77 121	48 025	45 097	40 955	47 686

Rubriques		Montant hors bilan
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pension		
Autres engagements donnés		**382**
ENGAGEMENT INDEMNITES DE RETRAITE	382	
TOTAL		**382**

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
CAUTION BANCAIRE CAISSE D EPARGNE	50 000					50 000
TOTAL	50 000					50 000

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						